



# NOS VICINAUX





## Le Millénaire de Bruxelles

A partir de juillet, les manifestations culturelles et sportives se bousculent au calendrier. Quelques exemples ? Du côté des expositions, un hommage à Rogier Vander Weyden (Roger de la Pasture), puis « Saint-Michel et sa symbolique », avec près de 400 pièces, gravures, dessins, mosaïques, et peintures en provenance de toute l'Europe; les « Trésors d'art des églises bruxelloises »; « L'histoire de Bruxelles »; « Du petit pont sur la Senne aux voies d'eau économiques d'aujourd'hui » etc.

Rayon grands spectacles, il y aura : « L'Ommegang », « Jeux sans frontières » et, en la Cathédrale Saint-Michel, le « Mystère de la nativité, de la passion et de la résurrection de Notre-Seigneur » par le Théâtre national de Belgique.

Depuis le 14e siècle, l'« Ommegang » est, sans conteste, l'événement bruxellois le plus prestigieux de l'année.

A l'origine, ce cortège laïque, composé des corporations d'archers et d'arbalétriers, des autorités publiques, des chambres de rhétorique et, plus tard, de la noblesse, parcourait toute la ville, d'où son nom d'« Ommegang ».

Le somptueux spectacle qui s'offre sur la Grand-Place, chaque premier jeudi de juillet, fut reconstitué d'après celui qu'offrirent en 1549, les notables de la ville pour la visite de Charles-Quint.

## GROUPE DE LIEGE Remise de distinctions honorifiques

Le 25 mars 1979, la cérémonie annuelle de remise des distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et des décorations civiques pour 35 et 25 années de service s'est déroulée au dépôt de Liège Saint-Gilles.

En début de séance, M. Lebrun, inspecteur principal adjoint, au nom de tout le personnel, félicita M. Botton, ingénieur principal-chef de groupe, promu récemment Officier de l'Ordre de Léopold II.

L'après-midi se clôtura par un excellent goûter.

### ORDRES NATIONAUX

#### Palmes d'argent

##### Ordre de la Couronne

Ledent A., premier ouvrier d'élite.

#### Médaille d'or

##### Ordre de la Couronne

Demonty L., conducteur-receveur AB.  
Dengis A., conducteur-receveur AB.

### DECORATIONS CIVIQUES

#### 35 années de service

##### Croix civique de 1ère classe

Paquay R., chef de mouv. de 1ère cl.

##### Croix civique de 2e classe

Bataille Y., premier commis.

#### Médaille civique de 1ère classe

Bovy L., conducteur-receveur AB.  
Demoulin M., 1er ouvrier d'élite.  
Dethier U., cond.-rec. AB.  
Grandjean J., cond.-rec. AB.  
Grevesse E., brigadier.  
Humblet F., ouvrier qualifié.  
Maraitte M., cond.-rec. AB.  
Romain A., 1er ouvrier qualifié.  
Pirrotte R., cond.-rec. AB.  
Destreel P., cond.-rec. AB.  
Jans P., conducteur-receveur AB.  
Oosterbosch F., cond.-rec. AB.  
Bonnard A., conducteur-receveur AB.  
Cornelis M., brigadier.  
Devillers J., cond.-rec. AB.  
Evrard F., ouvrier qualifié.  
Pirosson H., 1er ouvrier d'élite.  
Rouhart R., 1er ouvrier qualifié.  
Thirifays J., cond.-rec. AB.  
Gorissen H., cond.-rec. AB.  
Vanheusden E., cond.-rec. AB.

#### 25 années de service

##### Médaille civique de 2e classe

Pirson R., conducteur-receveur AB.  
Frère A., conducteur-receveur AB.





## GROUPE D'ANVERS

### Remise de distinctions honorifiques

La cérémonie de remise de distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux et de décorations civiles pour 35 ou 25 années de service s'est tenue le samedi 21 avril 1979, dans la grande salle de la Tjalkstraat.

Après la remise des médailles, une troupe d'animation se produisit, créant rapidement une sympathique ambiance de fête.

#### ORDRES NATIONAUX

##### Chevalier

##### Ordre de Léopold

Schotanus A., chef de serv. de 1ère cl.

##### Médaille d'or

##### Ordre de la Couronne

De Cat G., conducteur-receveur AB.  
De Cat J., conducteur-receveur AB.  
Geboes J., conducteur-receveur AB.  
Heyselberghs J., cond.-rec. AB.  
Lenaerts P., conducteur-receveur AB.  
Mortiers K., conducteur-receveur AB.  
Verveckens J., conducteur-receveur AB.  
Vonckx J., conducteur-receveur AB.

#### DECORATIONS CIVIQUES

##### 35 années de service

##### Croix civique de 1ère classe

Brouwers R., chef de serv. de 2e cl.

##### Croix civique de 2e classe

Maes F., chef de mouv. de 2e cl.  
Verschuere P., dessinateur-rédacteur.  
Wijns A., premier contrôleur.

##### Médaille civique de 1ère classe

De Nijs F., conducteur-receveur AB.  
Costermans A., cond.-rec. AB.  
De Keyser P., cond.-rec. AB.  
Van den Bogaert J., cond.-rec. AB.  
Geraerts P., conducteur-receveur AB.  
Van Eeckelen J., cond.-rec. AB.  
Moeyersons J., cond.-rec. AB.  
De Cat G., conducteur-receveur AB.  
Bertels F., conducteur-receveur AB.  
Geboes J., conducteur-receveur AB.  
Neven L., conducteur-receveur AB.

Van den Broeck J., cond.-rec. AB.  
Testelmans A., cond.-rec. AB.  
Lenaerts P., conducteur-receveur AB.  
Horemans C., cond.-rec. AB.  
Iwens A., conducteur-receveur AB.  
Mahieu A., receveur.  
Van Wille T., conducteur-receveur AB.  
Ceulemans R., chef receveur.  
Van Calster J., brigadier.  
Luyckx L., conducteur-receveur AB.  
Schoenmaekers J., brigadier.  
Van Temsche M., brigadier.  
Leenaards F., ouvrier d'élite.  
Gijssen L., ouvrier d'élite.  
Schepers A., ouvrier d'élite.  
Vervoort F., ouvrier d'élite.  
Melis A., ouvrier d'élite.  
Huybrechts R., ouvrier d'élite.  
Pockele A., 1er ouvrier d'élite.  
Druyts F., 1er ouvrier d'élite.  
Heyvaerts A., 1er ouvrier d'élite.  
Coene M., 1er ouvrier d'élite.  
Schrauwen F., 1er ouvrier d'élite.  
Prinsen J., 1er ouvrier d'élite.  
Huybrechts F., 1er ouvrier d'élite.  
Aertssen J., 1er ouvrier d'élite.  
Beerts T., 1er ouvrier d'élite.  
Hensbergen A., 1er ouvrier qualifié.  
Van Gool L., 1er ouvrier qualifié.  
Wouters A., ouvrier d'élite.  
Verstraelen F., ouvrier d'élite.  
Van den Broeck J., ouvrier d'élite.  
De Bock A., ouvrier d'élite.  
Coopmans A., ouvrier qualifié.  
De Laet M., receveur.  
Rockelé J., conducteur-receveur AB.

##### 25 années de service

##### Médaille civique de 2e classe

Luyckx A., conducteur-receveur AB.  
Bogaerts L., conducteur-receveur AB.  
Van der Eycken L., cond.-rec. AB.  
Van Rompaey J., cond.-rec. AB.  
Van Alphen J., cond.-rec. AB.  
De Meyer L., cond.-rec. AB.  
De Peuter C., cond.-rec. AB.  
Quirijnen L., cond.-rec. AB.  
Dockx J., conducteur-receveur AB.  
Cornelis F., conducteur-receveur AB.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES  
DONNEZ DU SANG  
Croix-Rouge de Belgique

## Papier à cigarettes

On sait que, contrairement au papier à cigarettes « à rouler », qui s'éteint si le fumeur cesse d'aspirer des bouffées, le papier à cigarettes toutes faites du commerce subit un traitement qui en fait un papier à haute combustibilité, et qui permet à la cigarette de se consumer seule dans le cendrier jusqu'au mégot final. Ce traitement spécial du papier à cigarettes lui conférant sa très grande combustibilité consiste à l'imprégner d'une part de carbonate de calcium (qui se transforme dans la fumée en chaux vive irritante), et de l'autre, de substances oxydantes (tels le nitrate de potassium ou le citrate de magnésium).

Grâce à ce traitement, les fabricants obtiennent une cigarette à vie ultra-courte, dont l'auto-combustibilité augmente par ailleurs les dangers d'incendie en cas d'inattention du fumeur. En atmosphère confinée, l'usage de telles cigarettes entraîne une inhalation triplée d'oxyde de carbone par les non-fumeurs. Le non-fumeur qui doit séjourner dans une telle atmosphère devient malgré lui un petit fumeur dont le taux d'oxyde de carbone dans le sang oscille entre 2 % le matin et 4 % le soir. Ce tabagisme passif, s'il est chronique, fait baisser la capacité respiratoire du non-fumeur (E. Polak, 1977).

Ceci doit faire réfléchir les fumeurs volontaires, qui abîment leur propre santé et indirectement celle des autres.

Prof. M. VASTESAEGER  
U.L.B.

palais des expositions

# charleroi

DU 17 AU 26 MARS



## 7<sup>E</sup> SEMAINE AUTO MOTO-VELO

Dans le cadre de la 7<sup>e</sup> Semaine Auto-Moto-Vélo, qui s'est déroulée du 17 au 26 mars 1979, sous le patronage de la Ville de Charleroi, la S.N.C.V. a présenté au public une synthèse de ses activités, de ses réalisations et de ses projets dans le domaine des transports en commun.

Le stand vicinal récolta un grand succès.

Son implantation était bien conçue. Une dizaine de centres d'intérêt s'offraient au public, qui pouvait s'attarder et s'instruire facilement, grâce à la diversité des objets ou des documents exposés, ainsi que du spectacle audiovisuel permanent.

La maquette de la nouvelle voiture articulée de semi-méto tenait évidemment la vedette. Ses lignes esthétiques extérieures, l'intérieur moderne aux tons chauds, le large couloir central, le poste de pilotage perfectionné avec

des boutons de commande multiples, etc. retinrent l'attention.

Nous nous devons toutefois d'ajouter que la motrice type S, rénovée à Jumet, partageait les honneurs et qu'un succès mérité lui fut réservé.

Pour permettre l'accès de celle-ci au Palais des expositions, il a fallu établir, à partir de la voie publique, une voie provisoire d'une cinquantaine de mètres dans la pente qui mène à la porte d'entrée du Palais. Ce n'est qu'au prix de grands efforts et de mille précautions que ce travail a pu être mené à bonne fin. Un grand coup de chapeau au personnel qui a réalisé cette prouesse !

Devant la motrice, on pouvait examiner un des bogies qui équipera la voiture à l'avenir. On distinguait aisément la sablière pneumatique et les patins magnétiques de freinage, dont seront pourvus les motrices S rénovées.

Pour la première fois, une de nos voitures-échelles rail-route, pouvant se déplacer aussi bien en voirie qu'en siège spécial, était exposée; elle attira nombre de curieux. On avait eu la bonne idée d'aménager devant celle-ci un espace où on pouvait voir les éléments constitutifs d'une voie métrique en rails de 50 kg (ballast, traverses, fixations, rails) et quelques-uns des appa-

reils modernes utilisés par notre service des voies : tirefonneuse à essence, tronçonneuse de rails, perceuse de rails, cintruse de rails, bourettes électriques, etc.

Le simulateur de marche, commandé à partir du poste de conduite d'une maquette grandeur nature d'un de nos derniers types d'autobus et montrant les éléments techniques mis en action lors de la marche, ne manqua pas d'intéresser beaucoup d'amateurs.

Une grande carte murale, indiquant au moyen de points lumineux de différentes couleurs, nos installations à travers toute la Belgique, et Groupe par Groupe, permet de se rendre compte de l'importance des différents centres d'activité de la Société nationale.

Les reproductions à échelle réduite de quelques types représentatifs de notre matériel ancien, actuel et futur, intéressèrent également les visiteurs.

Il en fut de même pour les photos en couleur, les photos rétro jaunies, les transparents lumineux, les graphiques, les dessins, etc., montrant des aspects des activités de notre personnel et de la Société.

Le type de moteur, le convertisseur statique, le hacheur de traction et l'équipement de commande dont seront équipées les nouvelles rames de semi-méto étaient exposés dans notre stand par une importante firme de la région contribuant étroitement à la construction de matériel ferroviaire.

Un dépliant très intéressant, édité par notre Société ainsi qu'un autocollant, qui fit la joie des jeunes, furent distribués.

En un mot, l'exposition de la S.N.C.V. à Charleroi fut une belle réussite, tout à l'honneur de ceux qui la conçurent et qui participèrent à sa réalisation.



La maquette de la nouvelle voiture articulée de semi-méto

M. Pourveur, directeur, entouré de quelques-uns de ses collaborateurs

La voiture-échelle rail-route





Poste de conduite d'un de nos derniers types d'autobus



Le simulateur de marche



La grande carte murale

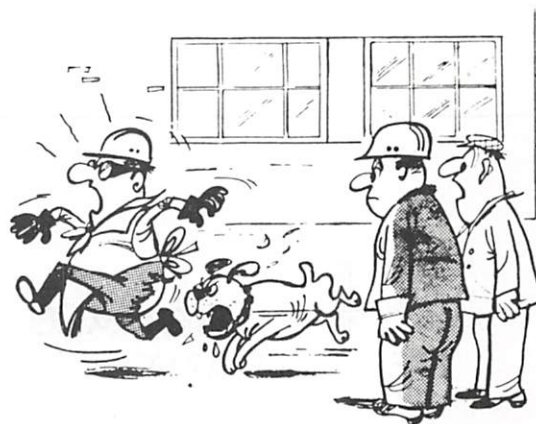


Photos en couleurs d'ancien matériel vicinal

**UN SEJOUR GRATUIT !**

Une semaine de pension gratuite est offerte, soit à Zonnebloem, soit à Annette et Lubin, aux pensionnés qui fêtent leurs noces d'or ou de diamant cette année.

Voyez les conditions dans le n° 198 de « Nos Vicinaux » (janvier-février 1979).



— LE SEUL ENDRIT OÙ IL N'ÉTAIT PAS PROTÉGÉ !

**VACANCES  
AU LITTORAL OU  
DANS NOS ARDENNES**

De récentes études nous apprennent que soixante pour cent des Belges partent en vacances.

En êtes-vous ?

Nos maisons de vacances et appartements à la mer ainsi qu'à Spa sont idéalement situés.

Profitez-en et, pour avoir un bon séjour, inscrivez-vous à temps !

# DES RETRAITES BIEN MERITEES

## M. A. DE MEERSMAN, inspecteur

M. Albert De Meersman commença sa carrière vicinale au Groupe du Brabant le 1er décembre 1941. Transféré le 8 mars 1948, à l'Administration centrale, il y réussit l'examen de moniteur d'organisation.

Promu à ce grade le 1er août 1948, M. De Meersman conquiert encore un diplôme de moniteur-



mécánographe et le certificat d'aptitude de « Conseiller d'Or-

ganisation » à l'Ecole d'Ergologie. Au Centre d'Etudes et d'Organisation de l'Inspection générale, il se consacra principalement à des études dans le domaine de la codification et des magasins.

En avril 1953, il fut appelé à diriger le service de la mécanographie et quelques années plus tard, il fut chargé de diverses études. Le 1er janvier 1961, il fut promu inspecteur et devint, le 1er octobre 1963, chef du bureau des Achats, où il resta en fonction jusqu'à la fin de sa carrière.

Nous lui souhaitons de jouir longuement des loisirs de la retraite.

## M. F. DETAILLE, sous-chef de bureau

Entré à la S.N.C.V. le 1-2-1946, en qualité de commis, M. Fernand Detaille fut affecté au service de vérification des recettes et nommé successivement rédacteur le 1-1-1947 et rédacteur sélectionné le 1-1-1963.

A partir de 1954, la vérification et la répartition des recettes



de toutes les lignes du Groupe lui incombait. Nommé sous-chef de bureau le 1-11-1976, il devint alors responsable de la Comptabilité.

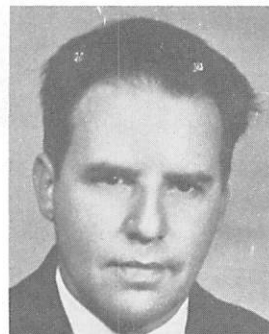
Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

## M. E. SCHMITS, sous-chef de bureau

M. Schmits est entré comme percepteur, au dépôt d'Eupen, le 19-4-1937.

Transféré au bureau du magasin de Liège Saint-Gilles en octobre 1955, il y fut nommé commis de 2e classe le 1-1-1958, commis de 1ère classe le 1-1-1960 et commis principal ff. le 1-1-1965.

Il occupa ensuite la place de chef de dépôt à Eupen, du 10-1-1966 jusqu'en novembre 1970.



Rentré à Liège, au service de la Comptabilité, il fut promu sous-chef de bureau au service du Magasin le 16-8-1975.

Nous souhaitons à M. Schmits une retraite paisible et heureuse.



## ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT

« L'O.N.U. a invité tous les pays du monde à faire de 1979 une « Année internationale de l'Enfant ». Cette année marque aussi le vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant.

Les enfants sont sans doute parmi les êtres les plus démunis du corps social. A ce titre, ils méritent bien cette attention particulière de la part de la communauté internationale. Libres, insoucians, portés au jeu par nature, ils apparaissent fort à l'étroit dans nos villes tentaculaires et surencombrées. Les chiffres des accidents de la route les concernant attestent tristement cet inconfort. Aussi, une sécurité routière accrue pour les jeunes

constitue-t-elle un des points importants inscrits au programme de l'Année de l'Enfant ».

C'est en ces termes que la rédaction de Via Secura s'adresse à ses lecteurs dans son numéro de janvier 1979.

Nous nous y associons de tout cœur. En effet, peut-on mieux contribuer au succès de cette année qu'en assurant une meilleure sécurité routière ?

En tant que conducteur d'autobus ou de tram, et en tant qu'usager individuel de la route, on ne doit jamais perdre de vue que plus de 250 enfants, soit la population d'une école, sont fauchés chaque année par la circulation.



VeBOV est l'abréviation de « Vereniging voor belangstellenden in het openbaar vervoer » (Association pour les personnes intéressées aux transports en commun). L'appellation même de cette A.S.B.L., créée en 1976, est significative : tous ceux qui s'intéressent, de l'une ou l'autre manière, aux nombreux aspects du transport de personnes y sont les bienvenus.

L'association organise des rencontres mensuelles, avec des projections de films et de diapositives se rapportant au transport de personnes, par fer ou sur route, dans le pays et à l'étranger. De nombreuses photos sont échangées et données en prêt. Des visites à des entreprises de tramways et à des installations ferroviaires en Belgique et ailleurs, ainsi que des expositions, ont lieu régulièrement. Le VeBOV compte également sur l'affiliation de modélistes.

L'association édite un mensuel, des brochures, des séries de diapositives et de photos, traitant largement de la S.N.C.V.

L'adresse : Freddy Geens, secrétaire VeBOV, Pachthoevelaan 33, 2070 Ekeren.

# LES CARTES-VUES AMUTRA

L'AMUTRA (Association pour le Musée du Tramway, avenue d'Itterbeek, 231, 1070 Bruxelles) a édité une nouvelle série de cartes-vues de tramways, en noir et blanc, consacrées à de

l'ancien matériel vicinal. La série de 5 cartes coûte 40 F, frais de port inclus. Ce montant est à verser au compte 068-0528040-96 de l'AMUTRA, 1070 Bruxelles.



## 2000 jours sans accident

### GRUPE DE FLANDRE ORIENTALE - EQUIPE N° 6.

Le samedi 31 mars et le dimanche 1er avril 1979, les services du Mouvement de Herzele, Hofstade et Audenarde célébrèrent leurs 2.000 jours sans accident, dans notre maison de vacan-

ces « Zonnebloem », à Nieuport.

La fête se déroula dans la meilleure ambiance, aux sons d'une musique entraînante.



## ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

### ANVERS

**Broechem :** Embrechts J. (portemonnaie + 3.413 F).

**Malines :** Verreydt P. (portemonnaie), Hens M. (portemonnaie), Mergaerts R. (portemonnaie), Goossens F.J. (portemonnaie + 2.476 F), Goossens F.J. (portemonnaie + 120 F), Verreydt L. (portemonnaie + 156 F), Biermans R. (portemonnaie + 3.070 F), Verscuren E. (portemonnaie + 1.125 F), Verscuren E. (portemonnaie + 6.200 F), Van den Broeck W. (portemonnaie + 100 F), Van den Broeck W. (portemonnaie + 448 F), Raeyen F. (portemonnaie + 122 F), Van Nieuwenhove M. (livres), Goossens F. (portefeuille + 2.340 F), Jacobs F. (portefeuille + 230 F).

**Tjalkstraat :** De Peuter H. (portefeuille + 1.140 F), Debruvne B. (portefeuille + 1.000 F), Matthé J. (portefeuille + 3.839 F), Van Beeck R. (portefeuille + 2.000 F).

**Turnhout :** Siemons J. (sac de dame + 2.600 F), Sneyers J. (portefeuille + 715 F).

### FLANDRE ORIENTALE

**Destelbergen :** Ferket L. (930 F).

**Hamme :** Buytaert D. (591 F).

**Herzele :** Serreyn H. (658 F).

**Hofstade :** Wauters L. (648 F).

**St.-Nicolas :** Calle O. (1.727 F), Steels M. (1.000 F).

### HAINAUT

**Charleroi :** Piétquin O. (montre de dame).

**Châtelet :** Delperdange L. (alliance).

**La Louvière :** Van Herreweghe H. (portemonnaie + 500 F).

### NAMUR-LUXEMBOURG

**Andenne :** Viroux N. (portefeuille + 5.580 F).

**Havelange :** Goffin A. (portefeuille + 2.340 F).

**Lesve :** Dechamps G. (montre de dame).

**Namur :** Sorée M. (portefeuille + 500 F + documents), Gabriel J. (portefeuille + 2.815 F + documents).

### LIEGE

**Eupen :** Piroot (6.059 F).

**Liège :** Nys H. (1.020 F).

**Omali :** Mouton F. (660 F).

**Oreye :** Bronckart (1.220 F).

**Rocourt :** Gérard J. (561 F).

### LIMBOURG

**Hasselt :** Vanspauwen M. (portefeuille + 2.260 F), Jannes M. (portefeuille + 1.415 F).

**Lanaken :** Iser H. (5.500 F + 2 bagues en or), Geelen P. (4.130 F).

### FLANDRE OCCIDENTALE

**Assebroek :** Luybaert J.-P. (portefeuille + 600 F), Onraedt G. (portefeuille + 397 F), Van Lersberghe G. (portefeuille + 410 F), Inghelbrecht J. (sac à main + 9.000 F), Surmont J.-P. (portefeuille + 2.148 F).

**Knokke :** Meysman R. (portefeuille + 88 F + 10 livres sterling), Verschaevé W. (chèque de 8.290 F), Hoorne J. (machine à écrire).

**Ostende :** Brackx A. (sac à main + 1.235 F), Vande Capelle G. (portefeuille + 507 F), Vandenbroucke E. (sac + 748 F), Willaert C. (sac à main + 1.370 F).

# NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



## RECRUTEMENT

### ADMINISTRATION CENTRALE

Morlame E., opérateur mécanographe.  
Bogaert K., dactylographe.

### ANVERS

Olthof L., commis.  
Cap L., mécanicien.  
De Cock R., mécanicien.  
Hoskens L., cond.-rec. AB.  
Kerkhofs W., tourneur.  
Segers J.P., cond.-rec. AB.  
Bellens G., cond.-rec. AB.  
Beersmans C., cond.-rec. AB.  
Melis P., cond.-rec. AB.  
Smits L., conducteur-receveur AB.  
Suy P., conducteur-receveur AB.  
Voorts L., conducteur-receveur AB.

### FLANDRE ORIENTALE

De Lausnay A., ouvrier qualifié.  
Van der Strieck W., cond.-rec. AB.  
Catrié R., ouvrier qualifié.  
De Winter J., mécanicien.  
Melsens B., cond.-rec. AB.  
Vereecken P., cond.-rec. AB.

### HAINAUT

Blondiau J., cond.-rec. AB.  
Cornil C., conducteur-receveur AB.  
Jacques M., conducteur-receveur AB.  
Lajour A., nettoyeur.  
Lison J., conducteur-receveur AB.  
Poivre R., conducteur-receveur AB.  
Tordeurs J., cond.-rec. AB.  
Wiard P., conducteur-receveur AB.  
Brisme J., conducteur-receveur AB.  
Brans A., mécanicien.  
Briquemanne J., maçon.  
Brohez E., maçon.  
Culot S., conducteur-receveur AB.  
Creviaux G., mécanicien.  
Dalzot J., mécanicien.  
Defontaine S., cond.-rec. AB.  
Defoor G., cond.-rec. AB.  
Dupont J., plocheur.  
Dutrieux A., cond.-rec. AB.  
Gadre P., mécanicien.  
Honoré J., conducteur-receveur AB.  
Loquet J., soudeur.  
Michaux C., cond.-rec. AB.  
Quinzin S., conducteur-receveur AB.  
Van Haecke C., mécanicien.  
Verhaeghe C., menuisier.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Gilles A., conducteur-receveur AB.  
Gillon G., mécanicien.  
Istasse M., conducteur-receveur AB.  
Lambotte F., cond.-rec. AB.  
Lanoir J., conducteur-receveur AB.  
Rossi S., mécanicien.  
Spiroux N., mécanicien.  
Lallemand C., cond.-rec. AB.

### LIEGE

Faraon A., conducteur-receveur AB.  
Loly M., conducteur-receveur AB.  
Meda G., conducteur-receveur AB.  
Pumpuras J.P., cond.-rec. AB.

Vanderbruggen J., nettoyeur.  
Focan C., ouvrier.  
Palmaers D., cond.-rec. AB.  
Vergauwe J.M., cond.-rec. AB.  
Verdinne J., cond.-rec. AB.

### BRABANT

Heijens R., conducteur-receveur AB.  
Leclercq J.C., cond.-rec. AB.  
Lemmens D., cond.-rec. AB.  
Merckx E., conducteur-receveur AB.  
Peeters W., conducteur-receveur AB.  
De Bruyne P., commis.  
Kremers D., commis.  
Machiels H., commis.  
Huyghe J.P., conducteur-receveur AB.  
Moens G., conducteur-receveur AB.  
Van Horenbeeck E., mécanicien.  
Vierendeels F., cond.-rec. AB.

### LIMBOURG

Aerts G., conducteur-receveur AB.  
Doucet H., conducteur-receveur AB.  
Helsen L., conducteur-receveur AB.  
Mewis W., conducteur-receveur AB.  
Neyens J., conducteur-receveur AB.  
Van Dormael E., cond.-rec. AB.  
Beckers L., cond.-rec. AB.  
Meykens J., cond.-rec. AB.  
Nelissen R., cond.-rec. AB.  
Paesen C., conducteur-receveur AB.  
Schoels J., conducteur-receveur AB.  
Wampers J., ouvrier qualifié.  
Winters E., ouvrier qualifié.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Blomme E., conducteur-receveur AB.



## MUTATIONS

### ANVERS

Swerts D., licencié.

### HAINAUT

Barette M., licencié.  
Goessens J., conducteur-receveur AB.  
Lapotre G., conducteur-receveur AB.

### NAMUR-LUXEMBOURG

Roufosse J., sous-chef de bureau.

### LIMBOURG

Heeren G., conducteur-receveur AB.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Roggen R., licencié.



## MARIAGES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Deceuninck M.-M. et Lefèbvre G.  
Vanderborgh A. et Pochou M.

### ANVERS

Bogaert D. et Winnepeninckx E.  
Geenen W. et Michiels J.  
Jansen W. et Van Gastel R.

### HAINAUT

Derveau G. et Cadrière A.  
Draine M. et Gosserie P.  
Ochocinski Chr. et Dejonckhere B.  
Miot J. et Mesureur M.-P.  
Tondeur B. et Hirsoux B.  
Dardenne P. et Limbourg Chr.

### LIEGE

Limet A. et Devillers F.  
Coenen Cl. et Etienne J.

### BRABANT

Feyaert L. et Belsack Chr.  
Imbrechts J. et Jappens H.  
Van Goidsenhoven H. et Weynants G.  
Ceuppens E. et Levis Chr.

### LIMBOURG

Castro L. et Geerdens R.  
Thoelen T. et Merken D.

### FLANDRE OCCIDENTALE

Nobus D. et Van Wanseele M.  
Crombez Chr. et Heemeryck M.



## NAISSANCES

### ADMINISTRATION CENTRALE

Sven chez Nevens A. (Hekelgem)

### ANVERS

Martine chez Mertens G. (Broechem)  
Annick chez Van Woensel E.

Hans chez De Proost G. (Arendonk)  
Björn chez Wuylens G. (Hoboken)  
Ellen chez Willems A. (Deurne)  
Nikki chez De Blick L. (Wuustwezel)  
Sofie chez De Backer W. (Westmalle)

### FLANDRE ORIENTALE

Björn chez Gheldof R.  
(St.-Amandsberg)  
Bart chez Janssens E. (Westrem)  
Ellen chez Desmet M. (Gand)  
Dennis chez Valcke G. (Laarne)

Christophe chez Van de Velde E.  
(Heusden)  
Katy chez Dhaenens J. (Melle)

### HAINAUT

Michaël chez Di Mario J. (Jumet)  
Frédéric chez Delimont F. (Souvret)  
Laurent chez Colot Cl. (Jemappes)  
Dominique chez Sarot F. (Belœil)  
Sarah chez Demoen Cl. (Piéton)  
Ludmina chez Coenen R. (Jamiolle)  
Cindy chez Javaux G. (Fieurus)  
Christelle chez Englebin J.-M.

(Haine-Saint-Pierre)  
Eloïse chez Claes Cl. (Châtelineau)  
Daphné chez Schweininger G.  
(Beignée)

Johnny chez Navez B. (Lobbes)  
Grégory chez Févry A. (Courcelles)  
Joan chez Cambier G. (Courcelles)  
Christelle chez Paquot J.  
(Montignies-le-Tilleul)  
Cécilia chez Degimbe C. (Farciennes)  
Michaël chez Rochet M. (Charleroi)

### NAMUR-LUXEMBOURG

Lise chez Dechambre R. (Izél)  
Ludovic chez Greenslade R. (Forges)  
Corinne chez Dinjar A. (Florennes)  
Virginie chez Minet M. (Arlon)  
Maryse chez Rosière D. (Martelange)  
Emmanuelle chez Jacques D. (Namur)  
Monique chez Delorge R. (Floreffe)  
Vincent chez Misson G. (Namur)  
Magali chez Dupire J. (Fosses-la-Ville)  
Vanessa chez Moinet J.-Cl. (Lacuisine)

### LIEGE

Alice chez Martin J.-F. (Vottem)  
Sophie chez Klarzynski D. (Bressoux)

### BRABANT

Vanessa chez Pauwels A. (Asse)  
Vincent chez Marteau G. (Jodoigne)  
Karine chez Malghem L.-D. (Deinze)  
Bart chez Vercoutter Gilbert (Lauwe)  
Wim chez Walravens F. (Ternat)  
Kristien chez Meirlaen E. (Oetingen)  
Frédéric chez Pletinckx G. (Anderlecht)  
Michel et Steve chez Nijs B.

(Korbeek-Lo)  
Jeffrey chez Van der Eecken E.  
(Oordgem)

Jeroen chez Mannaerts J. (Kessel-Lo)  
Sabrina chez Geeroms F. (Hekelgem)  
Ellen chez Vanpassel D. (Wilsela)  
Vanessa chez Leduc Yves

(Braine-l'Alleud)  
Priscillia chez Aout F. (Anderlecht)

### LIMBOURG

Wesley chez Box G. (Kortesseem)  
Dirk chez Feytons T. (Hasselt)  
John chez Brouwers W. (Maaseik)  
Kurt chez Creemers H. (Diepenbeek)  
Helen chez Verdonck W. (Meeuwen)  
Jimmy chez Vastmans A. (Genk)  
Lut chez Berben G. (Bree)

### FLANDRE OCCIDENTALE

Saïda chez Duynslaeger G. (De Haan)  
Bruno chez Deconinck R. (Ostende)  
Vicky chez Wildemeersch R. (Ostende)  
Marino chez Billaey Y. (Oostkamp)  
Marilyn chez Maerten I. (Ypres)  
Sandra chez Vandecasteele F.

(Courtrai)  
Tom chez Haerincq D. (Knokke-Heist)  
Bart chez Vools J. (Bruges)  
Andy chez Vanneste J.-P. (Bruges)





## RETRAITES

Années de service

### ADMINISTRATION CENTRALE

Delire J., inspecteur techni. 33  
De Meersman A., chef de bur. 37

### ANVERS

Leirs K., ouv. qual. de 1ère cl. 37  
Stockmans L., 1er ouv. qual. 32  
Van Oers A., cond.-rec. AB 38  
Willemssens A., 1er ouv. qual. 31

### FLANDRE ORIENTALE

De Bruycker R., ouv. semi-qualifié 43  
Mestiaen J., 1er ouv. d'él. 47

### HAINAUT

Decock V., ouvrier d'élite 31  
Detaille F., sous-chef de bur. 33  
Gillard F., cond. électr. 35  
Splingart A., ouvrier d'élite 31  
Daspremont J., receveur 34  
Deflinne E., receveur 31  
Dequennes M., ouvrier d'élite 36  
Haulotte M., cond.-rec. AB 44  
Machtelinckx H., cond. él. 33

### NAMUR-LUXEMBOURG

Limage R., cond.-rec. AB 28  
Vasamuliet L., cond.-rec. AB 33  
Poirier V., cond.-rec. AB 33

### LIEGE

Bleret J., conducteur AB 37  
Gielen J., cond.-rec. AB 24  
Vanegeren F., cond.-rec. AB 33  
Lejeune M., ouvrier qualifié 29  
Schoemans J., piocheur 11

### BRABANT

Coemans J., cond.-rec. AB 33  
Collet R., ouvrier spécialisé 31  
De Greef T., cond.-rec. AB 34  
De Greef J., 1er ouv. qual. 30  
De Loecker J., receveur 37  
Peeters M., ouvrier d'élite 34  
Peeters J., 1er ouvrier qual. 36  
Roelants J., ouvrier qualifié de 1ère cl. 37  
Smeyers L., ouvrier d'élite 36  
Verbesselt F., cond.-rec. él. 41  
Gillis L., ouvrier qualifié 36  
Sirault L., conducteur él. 35  
Van Omberg C., ouvrier qual. de 1ère cl. 36  
Verreth F., cond.-rec. AB 30

### LIMBOURG

Lenaerts J., 1er ouvrier d'élite 37  
Reynders M., ouvrier qualifié de 1ère cl. 30

### FLANDRE OCCIDENTALE

Inkelberghe A., piocheur 33  
Cappelle W., cond.-rec. AB 23

## LES LONGUES CARRIERES



**D. Schoofs**  
du 15-10-1941  
au 28- 1-1979



**G. Paquet**  
du 30- 3-1930  
au 31- 1-1979



**E. Poty**  
du 3- 5-1934  
au 31-12-1978



**J. Vermaesen**  
du 30- 9-1942  
au 4- 2-1979



**A. Heyvaerts**  
du 31- 8-1942  
au 31- 1-1979



**A. Pellis**  
du 1- 7-1938  
au 31- 1-1979



**E. Peeters**  
du 21-10-1940  
au 18- 2-1979



**G. Potier**  
du 15- 3-1937  
au 31- 1-1979



**J. De Loecker**  
du 1- 5-1935  
au 28- 2-1979



**A. Van Oers**  
du 23- 3-1941  
au 11- 3-1979

## NECROLOGIE

« Nos Vicinaux » présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

### ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.- C.A.S.-C.C.T.

Age

#### ADMINISTRATION CENTRALE

Ladsous F., commis 94  
Dighaye D., chef de bureau 92

#### ANVERS

Van Roie A., cond.-rec. AB 59  
Bens H., receveur 79  
Soentjens J., machiniste 86  
Van Roey H., piocheur 81

#### FLANDRE ORIENTALE

Vandecasteele P., ouv. d'élite 72

#### HAINAUT

Navez L., ouvrier qualifié de 1ère cl. 66  
Delbart J., conducteur él. 80  
Canon F., receveur 78  
Ernest A., ouvrier d'élite 71  
Frappez G., conducteur AB 77

#### NAMUR-LUXEMBOURG

Paul J., ouv. qual. de 1ère cl. 71  
Rondia R., ouvrier qualifié 67  
Adam R., cond.-rec. AB 61

#### LIEGE

Groyne J., receveur 76

#### BRABANT

Tielemans F., ouv. spécialisé 78  
Ingels A., receveur 74  
De Smet H., conducteur él. 79  
Blockx J., cond. AR mach. 84  
Jordens S., ouvrier qualifié 77  
Vanderkelen M., receveur 75

#### FLANDRE OCCIDENTALE

Danneels V., conducteur él. 90  
Desmet A., cond.-rec. AB 64

#### DECES DE M. CH. HUYS, CHEF DE MOUV. DE 1ère CL.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de M. Charles Huys, survenu le 3 avril 1979, à l'âge de cinquante-huit ans, après une longue maladie.

Avant la guerre 1940-1945, M. Huys fut receveur saisonnier sur les lignes vicinales du Littoral. Le 1er janvier 1948, il entra définitivement en service à la Société.

Nommé contrôleur le 1er janvier 1958, il fut promu chef de mouvement de 2e classe le 1er janvier 1965 et chef de mouvement de 1ère classe, le 1er janvier 1966.

M. Huys a laissé le souvenir d'un collaborateur consciencieux et dévoué ainsi que d'un collègue affable et serviable. Nous prions Mme Huys et sa famille de trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

# LA PAGE FAMILIALE

## A NOS FOURNEAUX

## LE COIN DES JEUNES

B. COLLIN  
Diététicienne

### La cuisine en plein air

L'été nous est revenu et, avec lui, ses beaux jours qui nous incitent à profiter au maximum de la caresse des rayons du généreux Phébus.

C'est le moment de vous pré-

senter quelques recettes pour les traditionnels barbecues. Ces grillades bucoliques participent au plaisir que l'on a de manger en plein air, en famille ou entre amis, dans une atmosphère de fête, de détente, de vacances.

### QUELQUES GENERALITES POUR LA CUISSON AU BARBECUE

- Ne jamais poser les pièces à griller sur la grille froide (la laisser chauffer très fort).
- Ne pas piquer la viande ou le poisson mais les retourner à l'aide d'une spatule.
- La viande rouge doit être cuite près de la braise, la viande blanche exige une plus grande distance.
- Aromatiser de fines herbes (thym, romarin, laurier...) en les jetant sur le feu pendant la cuisson.
- Les braises doivent être incandescentes (sans flammes); il

faut donc allumer assez tôt le feu.

- Pour la cuisson des brochettes, séparer toujours la viande des autres aliments par des feuilles de laurier.
- Alternier les mets à cuire : champignons, oignons, tomates.
- La viande peut être cuite partiellement avant d'être enfilée sur les brochettes.

Les recettes suivantes peuvent également se préparer au four, à l'intérieur de la maison.

### BROCHETTES DE POULET

#### Ingrédients :

4 blancs de poulet  
300 gr de champignons  
feuilles de laurier  
1 citron  
poivre

Couper la chair du poulet en dés de grosseur moyenne. Préparer une marinade avec l'huile d'arachide, le jus de citron, le thym et une feuille de laurier. Laisser macérer pendant 1 heure la viande dans cette marinade. Enfiler sur des brochettes les dés de poulet en alternance avec les champignons entiers et les feuilles de laurier. Cuire sur le grill 15 minutes.

Préparer à l'avance une sauce curry avec du bouillon dégraissé, de la margarine de régime, de la farine et de la poudre de curry. Servir avec du riz et des tomates grillées.

Durée de préparation : 30 minutes.

### POULET GRILLE AVEC DES POMMES FARCIES AUX AIRELLES

#### Ingrédients :

1 poulet  
1 dl de vin blanc sec  
2 pommes  
compote d'airelles  
aromates

Assaisonner l'intérieur du poulet avec : thym, laurier, poivre, romarin, persil, ciboulette...

Mettre sur le grill et laisser dorer doucement de tous les côtés pendant environ 45 minutes.

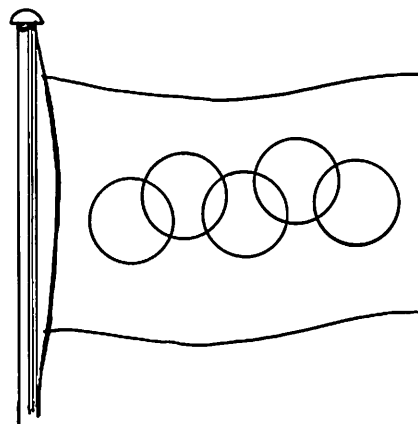
Couper le poulet et le dresser sur un plat de service. Laver, peler, couper les pommes en deux, les évider légèrement et les étuver pendant 5 minutes dans le vin blanc.

Remplir les cavités avec de la compote d'airelles et dresser les pommes autour du poulet sur le plat de service.

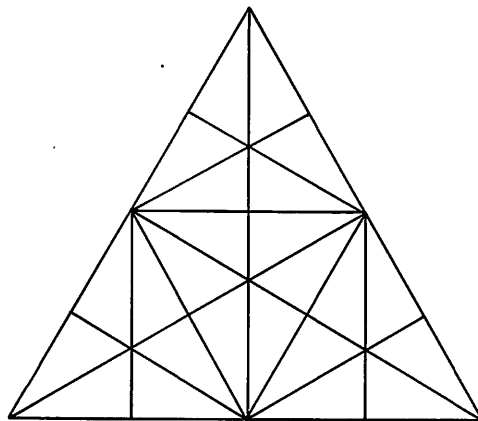
Durée de préparation : 1 heure.

### Les 5 anneaux

Pouvez-vous dessiner d'un seul trait les anneaux enlacés du drapeau des jeux olympiques internationaux sans couper les lignes une seule fois ? Vite, envoyez votre réponse.



### Combien y a-t-il de triangles ?



Rien de plus facile, pensez-vous. Essayez et lorsque vous êtes certains de ne pas en avoir oublié, envoyez votre réponse au bureau du journal.

Notez bien vos nom - prénoms - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

RESULTAT DU JEU DU  
N° 198; ONT BIEN REPON-  
DU :

Cosemans Miet, 12 ans,  
Lanaken - Dierckx Mar-  
tine, 14 1/2 ans, Kampen-  
hout - Erauw Kurt, 13 ans,  
Destelbergen - Fannes An-  
dré, 12 ans, Bruxelles -  
Lefèbre Anne, 12 ans,  
Houdeng-Aimeries - Van  
Hemelrijck David, 7 ans,  
Mons.

# NE PARTEZ PAS EN VACANCES

P. GRAULICH  
Psychologue

Un de mes amis à qui on demandait où, cette année, il comptait partir en vacances, a répondu aussitôt : « cette année, je ne pars pas; je reste en vacances ».

Il n'est pas le seul, je le sais, et ils sont tellement nombreux même, ceux qui, comme lui, ont décidé de faire la grève de la corvée annuelle bronzéotouristico-gastronomo-automobilistique que je me suis demandé quel bon vent avait amené chez nous ce grain de bon sens.

Cet appel s'adresse à la masse des victimes silencieuses, parfois innocentes et souvent consentantes des migrations saisonnières.

Trève de préambules, le voilà, mon message :

## 1. SI VOUS PRENEZ DES VACANCES, GARDEZ-LES !

Ne les perdez pas dès le premier jour. Ne les gaspillez pas sur les routes, dans les gares ou les aéroports. Vos vacances, elles sont à vous, à vous seul. Laissez tomber la surenchère stupide. N'essayez pas d'aller plus loin que votre voisin, de voir plus que votre collègue, de revenir plus bronzé que votre

meilleur ennemi. Faites ce que vous aimez. Non pas ce qu'on doit aimer selon les livres saints des agences de voyages.

Restez quand même dans la bonne mesure. Si vous êtes toute l'année enfermé dans un bureau le jour et assis devant la télé le soir, ne vous tapez pas une balade de 20 km en montagne, au soleil, pour fêter votre arrivée. La traversée à la nage d'une rivière, même pas trop froide, ne serait pas beaucoup plus indiquée, surtout si vous n'avez d'entraînement que dans votre baignoire, et même si une « brioche » naissante vous donne l'impression de flotter plus facilement.

Tout en n'allant pas jusque-là, si vous faites partie de cette majorité dont le périmètre d'autonomie ne va pas beaucoup plus loin que le plus proche arrêt d'autobus, le garage de votre voiture ou le magasin du coin (et encore !), vous ne profiterez pas vraiment de vos vacances si vous ne réapprenez pas à marcher. Avec confiance, conviction, obstination. Essayez ! J'ai dit marcher, vraiment marcher. Pas flâner ni traîner la savate. Marcher, quoi ! Allez-y. Ajoutez 500 m chaque jour à votre promenade. Vous découvrirez de nouveaux horizons étonnants. Avec un peu de chance, vers le quinzième jour, vous aurez moins envie de fumer. N'hésitez pas. Réduisez la dose : ne ratez pas cette occasion.

Peut-être, à la fin de vos vacances, vous surprendra-t-on en admiration devant l'étalage d'un marchand de cycles, ou entrez-vous sans y prendre garde à la piscine de votre quartier. Dites-vous que c'est gagné tout-à-fait. Ne gardez plus en poche les clés de votre voiture...

Mais n'anticipons pas. Où faire ces promenades merveilleuses, dans le calme, en respirant un air pur, et en découvrant chaque jour des horizons nouveaux ? Aucune chance, bien sûr, dans les villes-champignons que l'été fait pousser un peu partout le long des côtes et des itinéraires touristiques. Aucune chance, non plus, sur les routes qui y mènent. Alors ?

Alors, il y a quand même des endroits rêvés pour ça, en plein été, à deux pas de chez vous. Si vous avez la chance d'habiter un de ces lieux que le touriste estival fuit ou ignore, pourquoi n'essayez-vous pas, une fois, rien que pour voir, d'y rester quand les autres n'y sont pas et quand vous, vous avez le temps ?

Avez-vous connu Bruxelles, Anvers, Liège, Mons ou Gand (j'en passe, bien sûr) un dimanche sans voitures ? Si vous avez goûté leur calme, vous l'apprécierez aussi un 15 août, par exemple. Et vous y respirerez moins de gaz d'échappement que sur une autoroute. Mais que faire, direz-vous, en ville en plein été ?

Cherchez, mais pas trop. Laissez-vous aller. Oubliez les coups de téléphone, les réservations, les restaurants où on ne peut pas se faire servir, les hôtels bondés, les bagages écrasants, les pépins - stupides - qui - font - rater - tout - l'itinéraire, les quais où on se marche sur les pieds la veille de la rentrée. Et je ne parle même pas des embouteillages. Vous êtes libéré de tout ça, et on vous donne une ville, même tout un pays, ou si vous voulez rien qu'une province. Rien ne presse. Tout est à vous. Vous le prenez quand il vous plaît. Cette ville, cette province, ce pays, vous n'en connaissez que quelques rues, quelques routes, quelques vallées. Le reste, vous pouvez le découvrir tout à l'aise et en plus, en prime, vous y êtes chez vous, vraiment, et pour rien.

Alors, si pendant ce mois-là, vous ne trouvez rien à faire, j'ai bien peur que ce ne soit déjà perdu pour vous, et que la deuxième partie de mon message ne puisse même plus vous atteindre :

## 2. SI VOUS PRENEZ DES VACANCES, PRENEZ-LES PAR LE BON BOUT !

### en un mot comme en cent...

Il y a quelques années, une équipe médicale belge avait obtenu d'une petite centaine de volontaires qu'ils se soumettent, durant un an, à une prise de sang mensuelle, afin d'étudier les variations spontanées, qu'on croyait alors saisonnières, du cholestérol sanguin.

Il apparut, à la fin de l'expérience, que la courbe moyenne « montait » nettement en août et septembre. C'est donc l'arrivée de l'automne, conclurent d'aucuns hâtivement.

Mais quand il s'est agi de savoir pourquoi, chez certains,

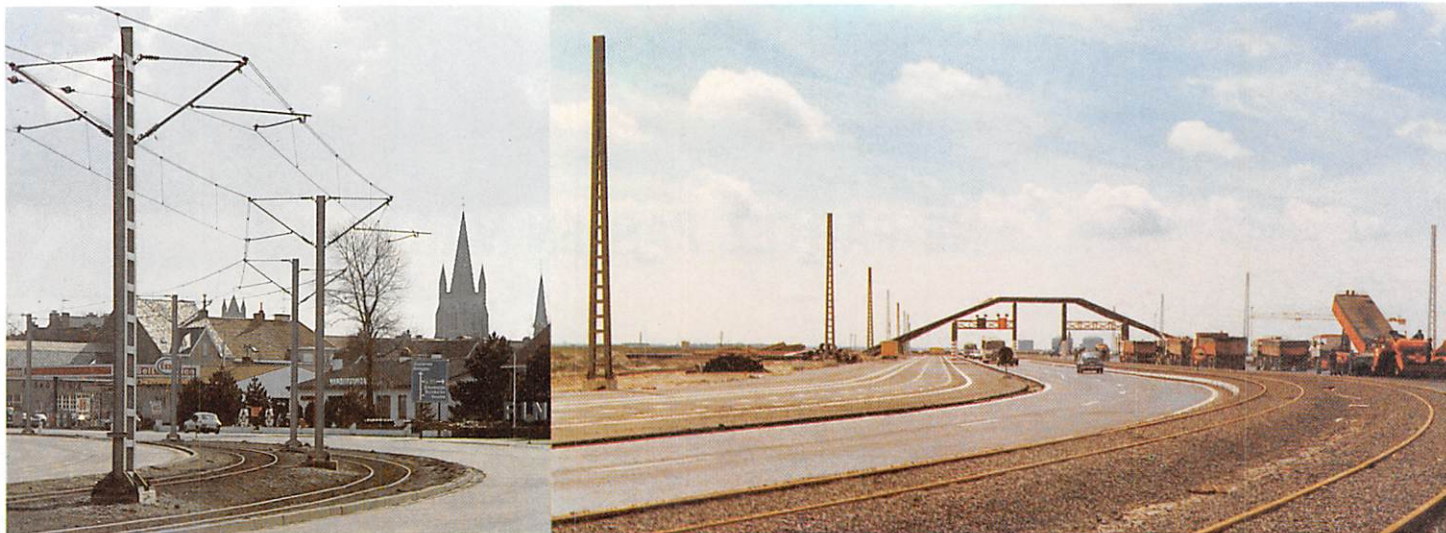
c'était plutôt en août, chez d'autres en septembre, ou même en octobre ou en juillet, voire en juin, que cette « pointe » apparaissait, on eut l'idée de demander à quelques-uns quand ils étaient partis en congé.

Il fallut bien constater que,

très souvent, c'était juste après les vacances qu'on observait le taux de cholestérol le plus élevé de l'année.

Alors, en un mot comme en cent... méfiez-vous des vacances. Il est temps d'apprendre à s'en servir.

(Ligue Cardiologique belge)



Poteaux centraux avec bras porteurs obliques.

A Zeebrugge, où la transversale atteint 49,50 m.

## MODERNISATION DE L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE TRACTION DES LIGNES DU LITTORAL

En raison de la mise en service, à partir de 1980, des nouvelles motrices électriques, dont la description sommaire est parue dans notre journal de septembre-octobre 1978, l'équipement électrique des lignes du Littoral, à savoir les lignes aériennes et l'alimentation en énergie électrique, est à moderniser et à renforcer.

En effet, la puissance en régime unihoraire du matériel roulant actuel du type S s'élève à 197 kW, alors que les nouvelles voitures qui remplaceront les véhicules du type S, auront une puissance unihoraire de 456 kW. De plus, il doit être tenu compte du fait que des services plus fréquents seront organisés à l'avenir sur lesdites lignes.

L'équipement électrique existant étant insuffisant pour faire face aux nouvelles nécessités, le service d'étude « Energie électrique » de l'Administration centrale, avec la collaboration du Groupe de Flandre Occidentale, a mis au point un programme d'exécution de travaux de modernisation.

Ceux-ci sont déjà en cours; ils comprennent le renouvellement complet de la ligne aérienne, l'augmentation de la puissance de certaines sous-stations de traction et l'installation de nouvelles sous-stations.

La ligne aérienne, constituée actuellement de sections à suspension ordinaire (en principe, 80 mm<sup>2</sup> de section du fil conducteur de cuivre) et de sections à suspension caténaire (80 mm<sup>2</sup> de section du fil conducteur de cuivre et 70 mm<sup>2</sup> de section du câble porteur), sera remplacée totalement. La nouvelle ligne aérienne sera dotée entièrement d'une suspension caténaire du type léger, avec double isolation.

Aux endroits où les voies se trouvent en siège spécial, la ligne aérienne sera suspendue à des poteaux centraux avec bras porteurs obliques (voir photo). Dans les agglomérations, on prévoit, soit une suspension avec potence pour double voie, soit une suspension par portique souple. Cette dernière solution a été adoptée pour franchir les ouvrages des canaux de dérivation à Zeebrugge, où la transversale atteint 49,50 m (voir photo).

La ligne aérienne nouvelle comprendra, par voie, 2 câbles porteurs de 120 mm<sup>2</sup> de section (au lieu de 70 mm<sup>2</sup>), et un fil conducteur de 120 mm<sup>2</sup> (au lieu de 80 mm<sup>2</sup>); elle aura donc un profil total d'une section de 3 × 120 mm<sup>2</sup>.

Tous ces fils, câbles porteurs et fils conducteurs, sont en cuivre électrolytique. Ils sont reliés électriquement au moyen de pendules en bronze, placés tous les 5 m.

Les câbles et le fil de contact sont maintenus en permanence sous tension mécanique au moyen de dispositifs dits de rappel de tension, ceci pour compenser les effets de dilatation ou de contraction dus aux variations de température. Chaque poteau d'ancrage est conçu pour supporter une force de traction de 3.000 kg, plus le poids de l'équipement. L'équipement de la ligne aérienne doit, en outre, pouvoir résister à des rafales de vent allant jusqu'à 140 km à l'heure.

En 1977, une modernisation partielle a été réalisée, avec nos propres moyens, sur la section Wenduine - Harendijke. En même temps, l'équipement de la section Middelkerke - Mariakerke et du détournement de Zee-

brugge fut entièrement renouvelé. En 1978, le renouvellement de la section Middelkerke - Nieuport (Kattesas) a été entamé. En 1979, ce sera le cas des sections Blankenberge - Knokke et Blankenberge - Klemskerke. Pour 1980, la conversion sur les sections Klemskerke - Ostende et Ostende - Maria-kerke est prévue, et, pour 1981, celle des sections Nieuport - Koksijde et Koksijde - La Panne.

Il est à remarquer que des solutions de rechange doivent être retenues pour le passage des agglomérations, afin d'y réaliser un équipement aussi léger que possible.

En ce qui concerne le renforcement des installations d'alimentation de la ligne aérienne, de nouvelles sous-stations de traction doivent être mises en service aux endroits suivants: - La Panne (Dépôt): 2.000 ampères, 630 volts, courant continu; - Nieuport (Zonnebloem): 2.000 ampères, 630 volts, courant continu; - Lombardsijde (Westende): 2.000 ampères, 630 volts, courant continu; - Raversijde: 4.000 ampères, 630 volts, courant continu; - Wenduine (Maison de vacances): 2.000 ampères, 630 volts, courant continu; - Zeebrugge (Ecluse): 4.000 ampères, 630 volts, courant continu.

En outre, aux sous-stations de Middelkerke, Ostende et Klemskerke, les groupes existants de 2.000 ampères doivent être renforcés de façon à ce que chacune de ces sous-stations puisse débiter 4.000 ampères.

Enfin, signalons encore que l'alimentation des deux voies sera assurée individuellement, à partir des sous-stations en question.

200<sup>e</sup> NUMERO DE « NOS VICINAUX »

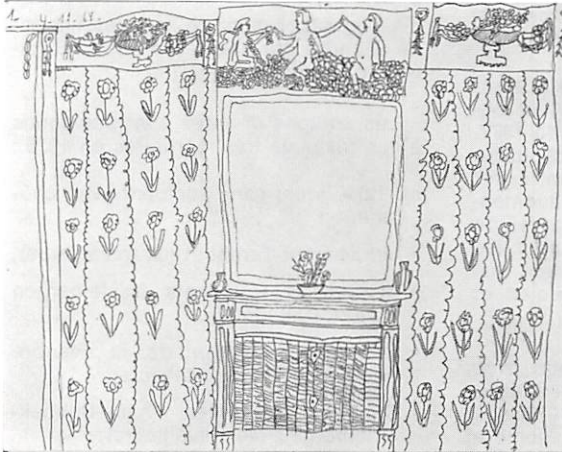
Le rajeunissement de notre périodique n'aura certainement pas manqué de vous frapper.

Mais ce qui vous a peut-être échappé, c'est que vous tenez en mains le numéro « 200 » de « Nos Vicinaux », qui parut pour la première fois en février 1946, il y a plus de 33 ans déjà !



LES « BUSSTAMPERS » DE TONGRES

Une nouvelle équipe vicinale de football, à savoir les « Busstamper » (dépôt de Tongres), a été formée. Elle est bien entraînée et souhaiterait rencontrer des adversaires sportifs sur le terrain (adresse : dépôt de Tongres, Elf-Novemberwal 50, 3700 Tongres).



Pascal Dehaene

NEUVIEME PRIX « DIRECTEUR GENERAL HOENS »

Le « Prix Directeur général Hoens », instauré pour récompenser les meilleurs dessins exécutés par les enfants de 6 à 12 ans séjournant dans nos maisons de vacances, a été attribué aux dessinateurs suivants :

ZONNEBLOEM

- Yolande Duchateau, fille de E. Duchateau, ayant résidence administrative à Hasselt;
- Nathalie Delhaye, fille de J. Delhaye, ayant résidence administrative à La Louvière.

ANNETTE ET LUBIN

- Pascal Dehaene, beau-fils de F. Geers, ayant résidence administrative à Assebroek;
- Kathleen Coppieters, fille de A. Coppieters, ayant résidence administrative à Hamme.

Avec toutes nos félicitations et, dès à présent, beaucoup de succès aux candidats de 1979.



Yolande Duchateau



— Vous seriez étonné de savoir combien j'épargne par semaine.



M. le Président Storme remet le trophée du Président Louis de Lichter-velde à MM. L. Beyaert et O. Smet du Groupe de Flandre orientale.



M. Monchy, Administrateur, félicite MM. E. Daye et J. Pannus des Voies et Travaux du Groupe du Brabant.



M. le Directeur général Henrard complimente M. L. Froidebise des Ateliers du Groupe de Namur-Luxembourg.

M. le Président Storme congratule MM. C. Bracke et A. De Marteleire du Mouvement du Groupe de Flandre orientale.



## LA SEANCE ANNUELLE DE SECURITE, D'HYGIENE DES LIEUX

La réunion annuelle du Service général de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des Lieux de travail s'est déroulée à l'Administration centrale le 19 avril 1979. Les équipes lauréates pour périodes sans accident ayant entraîné chômage et les services lauréats des concours Inter-Groupes y avaient délégué leurs représentants en grand nombre.

Dès l'arrivée de M. Storme, président du Conseil d'Administration, accompagné de M. l'Administrateur Monchy et de M. le Directeur général Henrard, M. Valcke, Inspecteur général, déclara la séance ouverte. Il remercia M. le Président ainsi que M. le Directeur général pour l'intérêt qu'ils ne cessent de porter aux problèmes de la sécurité.

Il fit remarquer ensuite que les résultats de 1978 ont été, dans leur ensemble, moins bons que ceux de 1977. Le nombre d'accidents avec chômage atteignit le chiffre de 296, contre 257 l'année précédente, soit une augmentation générale de 15 %. Elle a été de 19 % pour le Mouvement et pour les Ateliers, tandis que la situation est restée stationnaire pour les Voies et Travaux.

Les statistiques des accidents avec et sans chômage relèvent 471 accidents en 1978 contre 457 en 1977, soit une majoration de 3 %; le nombre

total des accidents n'a donc pas tellement augmenté, mais leurs conséquences ont été plus graves, ce qui se retrouve dans le taux de gravité réel qui a augmenté de 0,42 à 0,49, soit 19 %.

Certains Groupes présentent de meilleurs résultats qu'en 1977, tandis que d'autres sont en régression. Deux éléments sont certainement intervenus dans l'aggravation du nombre des accidents : tout d'abord l'augmentation de l'effectif et le nombre correspondant d'heures d'exposition au risque (3 %). En second lieu, un plus grand nombre de jeunes mis au travail en 1978.

La collaboration de tous et l'esprit de sécurité qui anime les équipes doivent prévaloir.

Les équipes ci-après sont parvenues à des résultats très méritoires en 1978 :

- a) 1.000 jours sans accident avec chômage :
- Mouvement Turnhout (54 travailleurs);
  - Ateliers et Bâtiments Destelbergen (149 travailleurs);
  - Centres d'entretien de la Flandre occidentale (41 travailleurs);
  - Centres d'entretien Asse-Dilbeek-Grimbergen (44 travailleurs);



De gauche à droite : M. Pourveur, directeur; M. Henrard, directeur général; M. Storme, président du Conseil d'Administration; M. Monchy, administrateur.

# DU SERVICE GENERAL ET D'EMBELLISSEMENT DE TRAVAIL

- Ateliers d'Andenne (107 travailleurs);
- Mouvement Malines I (100 travailleurs);
- b) 2.000 jours sans accident avec chômage :
- Equipe du Mouvement Herzele, Hofstade, Audenarde (60 travailleurs);
- c) 6.000 jours sans accident avec chômage :
- Equipe du Mouvement Eupen - Warzée (67 travailleurs).

M. le Président Storme et M. le Directeur général Henrard firent ressortir que 1978 fut sans doute moins favorable que 1977, mais qu'il était plus intéressant d'analyser des résultats enregistrés durant une longue période.

Il y a 30 ans déjà que le Conseil d'Administration a pris la décision d'établir des services de sécurité au sein de la Société nationale. Durant ces années — de 1949 à 1978 inclus — 8.939 accidents de travail avec chômage furent notés pour les salariés des Groupes d'exploitation.

En 1949, le nombre d'accidents avec chômage s'élevait à 8,1 pour 100 ouvriers. Si ce même coefficient avait été conservé pendant les 30 années écoulées, une augmentation de 8.260 acci-

dents avec chômage aurait été enregistrée. Ceci est un chiffre impressionnant, qui parle de lui-même et n'appelle aucun commentaire.

Au nom du Conseil d'Administration et en leur nom personnel, M. le Président et M. le Directeur général remercièrent tous ceux qui, dans les années passées, ont contribué à la promotion de la sécurité à la S.N.C.V.

Ils lancèrent un nouvel appel afin que fût poursuivie avec courage la lutte contre les accidents de travail. Il faut persévérer car l'action pour la sécurité a un but noble et généreux : préserver les travailleurs et tous ceux qui leur sont chers de tout dommage physique et moral.

Ensuite eut lieu la distribution des primes-surprises aux équipes lauréates pour périodes sans accident avec chômage et aux vainqueurs des concours Inter-Groupes, à savoir le Mouvement de la Flandre orientale, les Voies et Travaux du Brabant et les Ateliers de Namur-Luxembourg.

Sous les acclamations de l'assistance, le trophée « Président Comte Louis de Lichtervelde » fut remis aux délégués du Groupe de la Flandre orientale, pour son coefficient d'accident le plus bas. La cérémonie se termina par un vin d'honneur, dans la meilleure ambiance.



La délégation du  
Groupe de Flandre  
orientale.

## un jour ou un week-end d'évasion

Voici un choix d'événements touristiques qui auront lieu au cours des mois de juillet et août.

**1er juillet** - Wavre : procession historique et pénitentielle (de 8 à 11 h).

**4 juillet** - Bernissart : décapitation de l'Oie (à 19 h).

**4 et 5 juillet** - Bruxelles : sortie traditionnelle de l'Ommegang (à 21 h).

**7, 8 et 9 juillet** - Bruxelles : course cycliste « Tour de France » (le 7, arrivée d'étape - le 8, étape contre la montre - le 9, départ de la Grand'Place).

**8 juillet** - Gistel : procession historique et folklorique de Ste-Godelieve (à 16 h).

**15 juillet** - Zeebrugge : jour des gens de la mer - bénédiction de la mer (à 11 h).

**18 juillet** - Deinze : marché annuel folklorique (à 9 h).

**20 et 21 juillet** - Vielsalm : fête des myrtilles - sabbat des macralles - cortège folklorique.

**21 juillet** - Hastière : fête nautique.

**22 juillet** - Jumet : marche de la Madeleine.

**29 juillet** - Furnes : procession des Pénitents (à 15 h 30).

**3, 4 et 5 août** - Nassogne : 10e week-end de l'Enfance.

**4 août** - Nieuport : grande fête nautique.

**5 août** - Koksijde : grand cortège « Hommage à l'art pictural flamand ».

**5 août** - Nieuport : commémoration nationale à S.M. le Roi Albert 1er et aux héros de l'Yser.

**9 août** - Bruxelles : plantation du Mei-boom (avant 17 h).

**9 août** - Louvain : plantation du mai (avant 17 h).

**10, 11 et 12 août** - Blankenberge : 4e festival international du clown (à 20 h 30).

**12 août** - Samrée (La Roche-en-Ardenne) : rallye pédestre.

**15 août** - Anvers : marché-fêtes (de 8 à 24 h).

**15 août** - Dinant : « Foire des 3 Arts ».

**15 août** - Edegem : festival international de danses populaires.

**15 août** - Marche-en-Famenne : marché aux oiseaux « Style 1900 » (à 14 h).

**19 août** - Faymonville (Waimes) : rallye touristique à travers les Cantons de l'Est (de 10 à 17 h).

**25 et 26 août** - Ath : fête folklorique des géants (le 25, mariage des géants et combat entre David et Goliath; le 26, cortège folklorique à 10 et à 15 h).

**25 et 26 août** - Theux : foire moyenneuse au château de Franchimont (costumes, ménestrels, danses d'époque...).

**25, 26 et 27 août** - Lochristi : 29e festival du bégonia.

**26 août** - Beaumont : fêtes du vin (de 10 h 30 à 18 h).

**26 août** - Blankenberge : grand corso fleuri (à 15 h).

**26 août** - Overijse : à 15 h, grand cortège folklorique (thème : les raisins et le vin).

**27 août** - Durbuy : corso fleuri (à 15 h).

**SOMMAIRE N° 200 MAI-JUIN 1979**

	Page
Le millénaire de Bruxelles . . . . .	2
Remise de distinctions honorifiques	
Groupe de Liège . . . . .	2
Groupe d'Anvers . . . . .	3
Le salon de Charleroi . . . . .	4
Des retraites biens méritées . . . . .	6
Année internationale de l'enfant . . . . .	6
VeBov . . . . .	6
Les cartes-vues AMUTRA . . . . .	7
2000 jours sans accident . . . . .	7
Actes de probité . . . . .	7
Personalia . . . . .	8
Page Familiale . . . . .	10
Modernisation de l'équipement électrique de traction des lignes du littoral . . . . .	12
Nouvelles diverses . . . . .	13
La séance annuelle du service général de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux du travail . . . . .	14

*Notre photo de couverture : Bomal - Moulin à eau.*

*Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.*

*Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.*

*Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext. : 335 — C.C.P. 000-0003227-26.*

*Editeur responsable : L. Vandertaeillie, rue de la Science 14 -  
1040 Bruxelles.*



*Membre de l'association belge de la presse  
d'entreprise - A.S.B.L.*